

L'Ecole aux prises avec les idéologues de l'informatisation sociale

Stéphane Thellen

► **To cite this version:**

Stéphane Thellen. L'Ecole aux prises avec les idéologues de l'informatisation sociale. 2001 Bogues - Globalisme et Pluralisme, Apr 2002, Montréal, Canada. edutice-00000577

HAL Id: edutice-00000577

<https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000577>

Submitted on 3 Aug 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Stéphane Thellen

Université du Québec à Montréal
CANADA

L'École aux prises avec les idéologues de l'informatisation sociale

NOTA BENE

L'accès aux textes des colloques panaméricain et 2001 Bogues est exclusivement réservé aux participants. Vous pouvez les consulter et les citer, en respectant les règles usuelles, mais non les reproduire.

Le contenu des textes n'engage que la responsabilité de leur auteur, auteure.

Access to the Panamerican and 2001 Bugs' conferences' papers is strictly reserved to the participants. You can read and quote them, according to standard rules, but not reproduce them.

The content of the texts engages the responsibility of their authors only.

El acceso a los textos de los encuentros panamericano y 2001 Efectos es exclusivamente reservado a los participantes. Pueden consultar y citarlos, respetando las pautas usuales, pero no reproducirlos. El contenido de los textos es unicamente responsabilidad del (de la) autor(a).

O acesso aos textos dos encontros panamericano e 2001 Bugs é exclusivamente reservado aos participantes. Podem consultar e cita-los, respeitando as regras usuais, mais não reproduzi-los. O conteúdo dos textos e soamente a responsabilidade do (da) autor(a).

Stéphane Thellen

L'École aux prises avec les idéologies de l'informatisation sociale

Cette communication s'inscrit dans une perspective sociologique de l'informatisation du champ éducatif. L'arrimage École / Société par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) interpelle le sociologue, celui-ci s'étant toujours intéressé au procès de socialisation dans laquelle fut engagée l'École publique moderne. Or en ce début de 21^{ème} siècle, le discours dominant sur l'informatisation des activités scolaires semble univoque : on prétend qu'aux progrès technologiques correspondra un renouvellement du système éducatif, les plus fervents promoteurs parlant de modernisation de l'École.

C'est par une analyse du contenu que nous avons abordé ce discours. Nous avons tenté de dégager un sens immanent, un sens caché qui se laisse appréhender par une lecture d'un second degré. Notre corpus de recherche comprend tout d'abord une série d'entrevues réalisées au près de différents acteurs impliqués dans la mise en place d'un système de visioconférence appelé à mettre en réseau certaines universités de la région parisienne.¹ Ensuite, nous avons procédé à une analyse des mémoires déposés aux États généraux sur l'Éducation tenus au Québec en 1995-96 concernant l'introduction des NTIC dans le système éducatif québécois.² Enfin, nous avons sélectionné puis analysé une série de documents produits par les principaux architectes de la globalisation de la formation, analyse qui a servi à la Fédération étudiante des universités du Québec (FEUQ) afin qu'elle se positionne en tant qu'usagers des NTIC.³

La thèse que nous défendons se résume à ceci : la valorisation des NTIC dans le champ éducatif concerne moins une modernisation de l'École que la production d'une nouvelle conception de l'institution dont les finalités ne seraient plus l'émancipation sociale des sujets apprenants mais leur incorporation au complexe techno-économique capitaliste. Nous pensons que cette conception est idéologique dans la mesure où l'usage des NTIC est lié

¹ S. Thellen. *La mise en opération de VisioUniversité dans un contexte d'industrialisation de l'éducation*, Rapport de recherche réalisé pour le LabSic, sous la dir. de Pierre Mœglin, décembre 1997.

² S. Thellen, *Nouvelles technologies éducatives : Idéologie d'un couplage inédit*, mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean-Guy Lacroix, UQAM, 2000.

³ S. Thellen. *TICs et Université : quelques réflexions pour sortir du nouvel ordre technologique, pédagogique et économique*, Rapport de recherche réalisé pour la FEUQ, novembre 2000.

à une triple détermination sociale, que nous examinerons sous l'angle de déterminations anthropotechniques, pédagogiques et économiques.

1- Les promesses d'un monde meilleur grâce aux nouvelles technologies

Tout d'abord, notons que l'ensemble des textes étudiés adopte une approche similaire en ce qui a trait aux enjeux technologiques liés à l'informatisation du système éducatif. À gauche comme à droite, on chante le même refrain : les *nouvelles technologies* impliquent de *nouvelles pédagogies*, elles-mêmes étant liées à une *nouvelle économie*. L'Université hôte de ce colloque, comme le Ministère de l'éducation québécois, Industrie Canada comme l'Organisation Mondiale du Commerce vendent le projet des NTIC en fonction du même diagnostic et des mêmes prédictions : *l'École ne serait pas outillée pour affronter les défis du XXI^{ème} siècle* alors que *la révolution numérique amènera inéluctablement une révolution éducative*. L'introduction des NTIC serait alors un gage de modernisation.

Il ne s'agit pas pour nous de nier les ruptures possibles, le potentiel de renouvellement de certaines pratiques éducatives liées aux NTIC. Cependant, nous pensons que le discours portant sur la nécessaire et urgente adaptation des institutions aux NTIC est problématique car évacue d'emblée tout débat social, culturel, politique et philosophique portant sur les enjeux de l'informatisation. Les promoteurs oublient -ou oblitèrent- le fait que la technologie est un construit social problématique, comme nous le rappelle les travaux sur la dialectique et les industries culturelles de l'École de Francfort, réactualisés par le GRESEC, le GRICIS et le Labsic. En fait, chaque innovation technologique est liée à des innovations sociales que nous retrouvons à travers les usages. Dans le champ qui nous intéresse, les usages éducatifs associés aux NTIC ne devraient pas être imposés en fonction des « impératifs dirigistes de la mondialisation et des nouvelles technologies »⁴, comme le supposent certains, mais construites de façon volontaire, consciente et réfléchie par l'ensemble des usagers et en lien avec les finalités de l'institution qu'elle doit servir. Ainsi, l'enjeu de l'informatisation de l'École est d'abord et avant tout un enjeu relevant de la dialectique sociale.

À l'évidence, tel n'est pas la conception des usages véhiculée par le discours des promoteurs adoptant plutôt une conception anthropotechnique, où tout devrait se transformer

⁴ David Blunkett, Secrétaire à l'éducation et à l'emploi, Grande-Bretagne, février 2000, cité dans *L'Évolution de l'apprentissage en-ligne dans les collèges et les universités*, Comité consultatif pour l'apprentissage en-ligne, 2001, p. 40.

aux grés de l'évolution des systèmes techniques. Nous pensons qu'il faut atténuer l'enthousiasme des technophiles en rappelant quelques « résistances » à l'informatisation du champ.

Par exemple, malgré le discours rassurant qui annonce la convergence technique entre les secteurs de l'audiovisuel, de l'informatique et des télécommunications, ce qui permettrait une standardisation et donc une industrialisation des nouveaux outils, nous retrouvons, sur le terrain différentes logiques à l'œuvre, chacune associée aux différents systèmes en promotion. Lorsque l'on regarde de plus près, la convergence tant publicisée par les promoteurs de NTIC cache une concurrence impitoyable entre les différents secteurs engagés dans une lutte à finir pour ce qui est de s'approprier une part du marché des communications éducatives en réseau qui voit le jour. De plus, parce qu'au moins trois logiques concourent à se standardiser, nous sommes encore dans une logique de divergence et non, comme le prétendent les promoteurs, de convergence.

Des résistances peuvent être perçues aussi dans le décalage existant entre le discours des promoteurs et les besoins exprimés par les utilisateurs. Pour parvenir à distinguer ce qui dans le discours des promoteurs appartient à l'idée qu'ils se font des bénéfices attendus des NTIC et l'état d'avancement de la mise en œuvre effective du dispositif technique, nous avons dégagé quelques réactions des premiers utilisateurs. Ainsi, il semble toujours y avoir un écart entre les usages projetés et les utilisations réelles. Cet écart se trouve illustré dans les propos d'un chargé de projet VisioConférence et d'un technicien :

Les objectifs étaient simples. Après, la réflexion sur les usages... là c'est plus compliquée. Et la mise en œuvre des choses aussi.

Moi je crois qu'il y a une petite part d'utopie là-dedans. Dans la théorie c'est joli mais dans la pratique, je crois que pppfff ! (Rire) Ça...enfin techniquement je ne dis pas que ça marche pas, c'est pas ça que je veux dire. C'est que le contact, [entre le professeur et les étudiants] il est beaucoup plus difficile à venir comme ça qu'en présentiel en fait.

D'ailleurs pour une chargée de projet, le projet est finalement considéré comme un « pari ».

Je pense que c'est assez complexe et que comme toute nouvelle technologie, on bouscule les habitudes et on n'a pas en main déjà toutes les clés d'analyse. On se sent, on a l'impression d'avancer à l'aveugle [...]. On prend le dispositif avant d'avoir vraiment réfléchi à toutes les incidences. C'est un peu un pari.

Pour le moment, pragmatiques, les promoteurs « espèrent », travaillent au cas par cas, au jour le jour pour tenter d'intégrer les NTIC par voie d'entraînement.

Notons finalement une résistance de la part des usagers premiers -professeurs et étudiants- qui résistent à l'informatisation de la formation et au processus d'industrialisation et de marchandisation -impulsé par les administrations et les « nouveaux partenaires » de l'institution- qui l'accompagne. Dans *Digital Diploma Mills*, David Noble note que l'introduction des NTIC s'accomplit actuellement sans tenir compte de la volonté des usagers. Dans son étude de cas à la York University et à la UCLA, Noble en vient à la conclusion que « *the hi-tech transformation of higher education is initiated and implemented from top down, either with or without any students or faculty involvement in the decision making or despite it* ». ⁵ C'est dans ce contexte que des universitaires ontariens ont tenté, lors de la plus longue grève de l'histoire des universités canadiennes, de créer un rapport de force pour ce qui concerne l'introduction massive des NTIC et de la logique industrielle et marchande qui accompagne les usages prescrits par les promoteurs dans leurs universités. Le slogan de la campagne fut clair : « *Classroom vs. Boardroom* ». Il semble que les attentes de chacun des acteurs impliqués dans la construction des usages soient irréductibles aux finalités qui leurs incombent. Comme nous le rappelle Gaëtan Tremblay, l'institution scolaire offre des résistances à la logique marchande et industrielle qui sont propres à sa structure et à son mode d'autorégulation. ⁶

2- La promotion de nouvelles pédagogies adaptées et adaptables

Ainsi, devant les bouleversements technologiques, plusieurs sont tentés d'utiliser des raccourcis, i.e. d'adapter les fins aux moyens, où ce sont les institutions et les pratiques institutionnelles qui devraient se recomposer autour des NTIC. Aux discours sur les vertus révolutionnaires des nouvelles technologies correspondent aujourd'hui de « nouvelles pédagogies adaptées et adaptables », un renouveau pédagogique en lien avec le marché du travail qui exigerait dorénavant une main d'œuvre spécialisée, selon les prémisses de l'économie du savoir et, bien sûr, des NTIC.

⁵ David Noble, *Digital Diploma Mill : The automation of higher education*, dans First Monday, Peer Reviewed, Journal on the Internet, <http://www.firstmonday.dk/issues/issue3.1/noble/index.html/>.

⁶ Gaëtan Tremblay, *Une approche pertinente*, dans L'Industrialisation de la formation : État de la question, sous la dir. de Pierre Moëglin, Centre National de documentation pédagogique (CNDP), France, 1998.

Des experts en techno pédagogies s'ingénient à créer des scénarios pédagogiques qui visent à profiter du plein potentiel des NTIC. Qui n'a pas entendu parler de *just-in-time education*, de *on line on time education*, de *e-learning*, de *telelearning* et de campus virtuel ? Bien qu'ils soient toujours présentées pêle-mêle, les usages des NTIC doivent être divisés en deux grands segments : entre service et self-service, pour reprendre la typologie de Pierre Moëglin.⁷ D'abord, en continuité avec les services traditionnels éducatifs, il est possible d'utiliser les technologies pour accéder à une information qui viendrait compléter l'enseignement traditionnel. Il s'agit bien souvent de mettre les étudiants en contact avec les outils de recherche et de traitement de l'information tel qu'exigé par *le-marché-du-travail-en-mutation-qui-exige-des-compétences-techniques-et-une-mise-à-jour-constante-des-connaissances-des-travailleurs-du-savoirs-de-demain*.

Mais il est aussi question de transformer l'éducation dans le sens d'une virtualisation des apprentissages, où la mise en place d'un système automatisé viendrait se substituer à la relation traditionnelle entre le professeur et l'étudiant. Dans ce dernier cas, l'introduction des NTIC ne vise pas simplement l'apprentissage d'une culture technique et la manipulation de nouveaux outils. Quelle soient utilisées en classe ou en réseau, les nouvelles technologies éducatives (NTE) visent plutôt à restructurer les modalités d'apprentissages autour des NTIC. Lorsque utilisées en réseau, les NTE permettraient de dispenser des cours en entiers sans que jamais l'étudiant ait à se présenter en classe. Certains diront qu'il s'agit simplement d'une éducation à distance améliorée, répondant à un besoin croissant des étudiant-e-s en terme de flexibilité et d'accessibilité. Or cette informatisation de l'éducation est présentée par plusieurs comme étant le modèle éducatif par excellence du XXI^{ème} siècle, certains parlant même d'une éducation en « présentiel amélioré » car elle offrirait plus d'interactivité qu'un cours traditionnel.

Si les technologies ont jusqu'ici servies à pour compléter la formation de base, délivrer des cours d'appoint, i.e. pour la formation à distance, nous pourrions être sur le point d'assister à un phénomène de « virtualisation de la formation », par la mise en marché d'une offre de formation nouvelle, individualisée et automatisée. Au Royaume-Uni, dans un projet au nom éloquent « TILT » (*Teaching with independant learning technologies*), il est ni plus ni

⁷ Pierre Moëglin, « Multimédia et formation : entre service et self service ». Séminaire industriel de la formation (SIF), Grenoble, polycopié, 1996, p. 1-18.

moins question de développer et de mettre en opération des logiciels d'enseignements afin d'entraîner les étudiants à apprendre seuls ».⁸

Ceux que l'on qualifie dans les hautes instances de génération Nintendo, auront la responsabilité de gérer l'acquisition de compétences, devant s'apprendre à apprendre tout en étant conduits, devons nous ajouter, par la machine libératrice et les techniciens qui devront assurer leur intégration dans le complexe social informatisé. Tel que décrété par les experts en techno pédagogie, le professeur verrait pour sa part sa fonction « évoluer », passant du stade artisanal de « maître » à celui, post-industriel, de « facilitateur ». Ainsi, la promotion de ces nouvelles pédagogies adaptées et adaptables repose sur le postulat que l'automatisation est un gage d'autonomisation, pire que l'autonomie engendrerait l'autonomie !⁹

Et si l'enjeu n'était pas d'ordre éducatif ? Et si les nouvelles pédagogies et les NTE recelaient des objectifs autres ? On avoue, à mots à peine couverts, que l'introduction des NTIC vise l'augmentation du ratio élève-étudiant, à augmenter la performance des étudiants selon des indicateurs quantitatifs, statistiques et économétriques, tels que les taux de réussite, de rendements, d'employabilité. On diversifie les activités, on multiplie les programmes porteurs d'avenir, on crée une offre de formation nouvelle pour répondre « aux nouveaux besoins de la clientèle étudiante », euphémisme pour désigner les exigences du marché du travail et l'instauration d'une logique clientèle chez les étudiants.

Nous pourrions longtemps discuter des bénéfices pour les étudiants en terme de flexibilité, de mise à jours des contenus à l'ère de l'économie de l'information dès lors que l'École post-industrielle aura éclatée en ses différentes composantes, afin de délocaliser les apprentissages pour réduire les dépenses en infrastructure, pour comprimer le salaire des professeurs afin de réaliser des économies d'échelles, mais nous conviendrons seulement ici, que la mission de l'École moderne est d'inscrire le sujet étudiant dans l'histoire des civilisations, dans la société d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et non seulement d'offrir une formation individualisée, à la carte, informatisée ou non. La diversité des moyens d'apprentissage ne devrait pas nous faire oublier que l'École a pour mission de former des individus, et non seulement des travailleurs en devenir.

⁸ Gérard de Sélys, « L'école, grand marché du XXIe siècle : un rêve fou des technocrates et des industriels », dans *Le Monde Diplomatique*, juin 1998, p. 14.

⁹ Lire à cet égard l'ouvrage dirigé par Gilles Gagné, *Main basse sur l'école*, Éd. Nota Bene, 1999.

3- Les NTE comme planche de salut de la nouvelle économie

À l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution, plusieurs sont ceux et celles qui voient l'École comme ayant un rôle capital à jouer dans la nouvelle économie de l'information. C'est dans ce sens que nous devons comprendre le ministre québécois de l'Éducation et l'Association des cadres scolaires du Québec lorsqu'ils postulent que :

Compte tenu de la nouvelle structure de l'économie du Québec, fondée de plus en plus sur l'économie du savoir, notre système d'éducation est plus que jamais l'épine dorsale de l'économie.¹⁰

L'économie, dans cette société émergente de l'information pousse au changement. Je le répète : nous avons peu de temps devant nous [...] pour que le système d'éducation permette au Québec d'occuper une position économique enviable.¹¹

Le capitalisme, après avoir réduit tout bien matériel en objet de consommation, s'attaque désormais au domaine de la culture et de la connaissance pour élargir son champ d'exploitation.¹² On voudrait faire de l'École une entreprise productrice et dispensatrice de « services éducatifs »,¹³ ceux-ci étant désormais considérés comme toutes autres ressources marchandes exploitables.

C'est dans un tel contexte que les NTE sont présentées comme un moyen extraordinaire pour « post-industrialiser » le champ éducatif. D'une part, comme nous l'avons souligné précédemment, il s'agit désormais de former des travailleurs ayant des compétences techniques. D'autre part, et c'est là à notre avis la cause de toute l'agitation autour des NTIC dans les conseils d'administration d'établissements scolaires, il est question de commercialiser les cours édités, informatisés, en lignes, pour offrir de nouveaux services profiter de la mise en place du marché mondial de la formation.

¹⁰ Notes pour une allocution du ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, M. François Legault, devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Montréal, Le mardi 15 juin 1999. En-ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/m_minis.htm.

¹¹ Association des cadres scolaires du Québec, *Le développement d'une culture technologique et l'impact particulier des NTIC*, mémoire présenté à la commission des États généraux sur l'Éducation, 1995, p. 2.

¹² Jean-Guy LACROIX, « Informatisation, industrialisation de la culture et marchandisation accrue de la formation: une interface ouvrant un nouveau cycle long de croissance ». *La notion de bien éducatif; Service de formation et industries culturelles*, Actes du colloque international, Roubaix : IVP-INFOCOM, dir. E. Fichez, 1994, p.321-342.

¹³ C'est dans la rubrique "service éducatif" que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) traite de la libéralisation du marché de l'éducation. Pour connaître les visées de l'OMC, lire le document de travail : World Trade Organisation (WTO), Council for trade in Services, *Education services*, S/C/W/49, 23 Septembre 1998.

Lors de la première foire mondiale de l'éducation, le *Canadian Education Industry Summit 2000 ; Making It Happen: The Bridging of Education and Private Finance*, le président d'honneur affirmait que le *e-learning* serait le marché le plus florissant sur Internet. Il insistait sur le fait : « Que le Canada se trouve devant une opportunité unique pour devenir un exportateur d'éducation en-ligne ».¹⁴ On recense près de 1600 *corporate universities* en Amérique du Nord (de la *Global Alliance for Transnational Education (GATE)* à la *Barns and Nobles University* et à la *Motorolla University*) engagés dans la course à la clientèle étudiante et visant à s'accaparer ce vaste champ de production de savoir. Dans l'économie de l'information, les entreprises de télécommunication et de matériels informatiques tentent de redéfinir la norme de ce que devrait être l'École de demain.

Bien sûr, parce que l'École relève toujours du domaine public, les « conquérants », comme ils aiment à s'appeler eux-mêmes, auront à affronter quelques obstacles pour commercialiser et globaliser leur produit. Or à l'OMC, dans les documents de travail de la ZLÉA comme à la Commission européenne, tout est mis en œuvre pour progressivement libéraliser le marché de l'éducation. Faisant écho à ces grandes organisations du capitalisme globalisé, Industrie Canada -ministère du gouvernement canadien qui s'intéresse de plus en plus au domaine de l'éducation- a créé un Comité Indépendant –auquel participe l'entreprise privée ! - afin de : « donner les moyens nécessaires aux collèges et aux universités canadiennes pour faire face à la concurrence que leur livreront les entreprises étrangères de formation, privées et publiques »¹⁵. Ainsi, dans un document publié par ce Comité, on apprend que l'industrie mondiale de l'éducation et de la formation a une valeur de 2 billions de dollars, et qu'elle « traverse des changements radicaux dans laquelle des méga tendances comme la démographie, Internet, la mondialisation, l'image de marque, la consolidation et l'achat à l'extérieur jouent un rôle majeur ».¹⁶ Il semble qu'il nous faudra nous habituer au fait qu'il n'y a plus aucune raison de ne pas considérer le marché éducatif différemment de tout autre marché, les étudiants de tout autre consommateur. Alors que dans ce même document, on apprend que certaines universités privées ont lancé des offres d'actions pour leur unité de télé apprentissage, liant du coup directement le financement de leur établissement au

¹⁴ Cette conférence fut annoncée par le National Post, l'un des commanditaires du « Sommet ». En-ligne : <http://www.nationalpost.com/npevents/conferences.html>.

¹⁵ Communiqué de presse, *Un comité indépendant conseillera les gouvernements, les universités et les collèges sur les façons de profiter de l'apprentissage en ligne*, Industrie Canada, Ottawa, 20 juillet 2000.

¹⁶ Comité consultatif pour l'apprentissage en-ligne, *op. cit.*, p. 39.

rendement de leurs services en ligne, on affirme par ailleurs, en se référant à Richard Katz, vice-président d'Educause, que :

Certains collèges et universités pourraient disparaître et certains pourraient bien en absorber d'autres. On pourrait même imaginer l'émergence d'un processus darwinien dans lequel d'aucuns pourraient s'emparer de leurs concurrents avec des offres d'achats hostiles. En d'autres termes, il se peut fort bien que certains établissements d'enseignement canadiens disparaissent, soient contrains de s'expatrier ou soient gravement affaiblis.¹⁷

Dans un contexte où l'État devient lui-même un rouage du complexe techno-économique néolibéral, les budgets pour l'éducation générale, de base, ont fondu comme neige au soleil. Les C.A. d'établissements scolaires, bien qu'ils aient rapidement cédé au chantage à la dette et au déficit zéro, parlent aujourd'hui de « crise » qui nécessite d'envisager des solutions radicales, allant jusqu'à remettre en question le caractère public du financement de l'École pour que celle-ci puisse concurrencer les entreprises privées qui tentent de s'approprier des pans entiers du marché éducatif. En affirmant qu'il faut à tout prix adapter l'École à la nouvelle économie pour chercher de nouvelles sources de revenus, l'institution risque de cesser de constituer un espace autonome dont les orientations sont moins liées aux intérêts privés, qu'à la recherche objective de la connaissance pour la connaissance, étant le reflet de la société dans sa quête pour l'universel.

CONCLUSION

L'École, et tout le système éducatif avec elle, vit actuellement ce que nous pourrions qualifier de « crise existentielle ». Elle est sommée de transformer ses façons de faire, voire de reconsidérer sa vocation moderne : enseigner une pensée libre, à l'extérieur des déterminations idéologiques et marchandes. Dans le bruit assourdissant qui accompagne les NTE, on en vient à oublier, comme le pense les sociologues et philosophes québécois Michel Freitag¹⁸ et Bill Readings¹⁹, la mission historique de l'École, sa raison d'être, sa fonction sociale. Au nom d'impératifs techniques et économiques, on en vient à oublier que la modernité de l'École est intimement liée à son engagement dans le temps long et non à une adaptation systémique aux effets de modes.

¹⁷ Ibid., p. 44.

¹⁸ M. Freitag, « La société informatique et le respect des formes », dans *Le naufrage de l'université et autres d'essais épistémologie politique*, Québec et Paris : Nuit Blanche Éditeur et Édition La Découverte, 1997, p. 197-267.

¹⁹ B. Readings, *The University in Ruins*, Cambridge (Mass) : Harvard University Press, 1996.

Si le lien entre les nouvelles technologies, les nouvelles pédagogies et la nouvelle économie n'apparaît pas d'emblée comme allant de soi, c'est qu'il est construit à travers un discours idéologique très puissant. On exige que l'École se transforme au rythme des bouleversements économiques et technologiques des sociétés capitalistes. Loin de constituer une modernisation de l'institution, ce qui impliquerait une autonomisation de l'École en fonction de ses finalités propres, on assiste au contraire à une plus grande dépendance de l'École vis-à-vis du marché et des croyances qui l'accompagnent. Il semble que l'universel ne fait plus recette, pour reprendre l'expression de Michel Éliard,²⁰ et que les technologies de l'information participent au ré-alignement des finalités de l'École sur les finalités du capital.²¹

Quoi qu'en disent les fossoyeurs de l'École moderne,²² il nous semble pertinent d'aborder cette dernière comme une institution ayant une histoire particulière, des finalités et des logiques internes de fonctionnement qui lui sont distinctes. Si nous voulons préserver ce lieu privilégié où la société peut se réfléchir elle-même, nous pensons qu'il est pertinent, voire urgent de questionner le discours des promoteurs de NTE. Il ne s'agit pas de défendre les intérêts particuliers, corporatistes, clientélistes des uns et des autres. Au contraire, il s'agit simplement de prendre conscience des enjeux globaux impliqués par l'usage des NTIC tout en reconnaissant l'École et ses différentes constituantes pour ce qu'elles sont. Car il y a pire pour l'École que d'être mésadaptée à l'idéologie dominante : c'est de perdre le sens et l'essence de sa mission sociale et universaliste.

²⁰ Michel Éliard, *La fin de l'école*, PUF, coll. Pédagogie théorique et critique, 2000, p. 99.

²¹ Jean-Guy Lacroix, « Le sujet humain global, la condition étudiante et la connaissance face au capitalisme mondialisé », dans *L'essor de nos vies parti pris pour la société et la justice*, Éd. Lanctôt et Société, 2000.

²² Nous visons ici particulièrement les promoteurs d'une université postmoderne, post historique, néolibérale, virtuelle, etc.